

supplié le Souverain Pontife de vouloir bien étendre à l'univers entier un privilège dont jouissent quelques nations catholiques, celui de voir leurs prêtres, le 2 novembre de chaque année, procurer aux pauvres âmes du purgatoire des secours multipliés, par la célébration du Saint Sacrifice.

“ La circonstance du jubilé sacerdotal de notre très saint Père le Pape Léon XIII ne semble-t-elle pas la plus favorable au succès de cette pieuse requête ? Quel beau jour ne serait ce pas, pour la concession du privilège tant désiré, que le jour du prochain jubilé du Père universel des âmes ! Il y aura tant de joie sur la terre ; au ciel on sera si heureux d'applaudir aux canonisations nouvelles ! Rien ne manquerait, si, dans les prisons mêmes de la justice divine, à l'annonce des magnifiques largesses qui leur viendraient de Léon XIII, les captifs, assurés de l'acquiescement plus prompt de leurs dettes, oublieraient, en quelque sorte pour un jour, leurs douleurs. Le jubilé de Léon XIII serait en toute vérité un jubilé universel ! ”

“ Nous supplions instamment nos lecteurs de vouloir bien prier et faire prier beaucoup pour le succès de cette importante affaire.

“ La célébration des trois messes du 2 novembre dans tout le monde catholique, jusqu'à la fin des siècles, sera, si on l'obtient dans cette circonstance, un monument de gloire impérissable pour Sa Sainteté Léon XIII, une joie pour tous les prêtres du Seigneur et tous les pieux fidèles, un gage enfin pour tous ceux qui y auront concouru par leurs prières, de l'éternelle reconnaissance de tant d'âmes libérées. ”

*L'industrie laitière à la prochaine Exposition Provinciale qui doit avoir lieu à Québec.*— Cette industrie préoccupe à bon droit l'attention des agriculteurs, car tous ont à cœur le mouvement qui s'opère dans notre Province pour rendre cette industrie lucrative, en offrant sur nos marchés étrangers comme dans notre pays, les meilleurs produits. Nos gouvernants, comme les agronomes les plus experts qui font partie de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, font tout ce qui est possible pour favoriser ce mouvement progressif, et nous devons leur en savoir gré en secondant leurs louables efforts.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la lettre de notre confrère et ami, M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture, adressée à l'Hon. M. Joly, président du Comité de l'Exposition Provinciale, que nous publions plus bas.

Les suggestions contenues dans la lettre de M. Barnard, comme bien on le pense, ont été adoptées à l'unanimité par le Comité de l'Exposition, et nous ne doutons pas qu'il prenne les moyens de les mettre en pratique sur le terrain même de l'Exposition.

Ainsi donc, amis lecteurs, vous pouvez être convaincus que vous y gagnerez grandement en vous rendant à l'Exposition. Prenez d'avance vos précautions à l'égard des travaux de moissons que vous aurez à faire vers ce temps là, afin qu'au temps de l'Exposition vous puissiez vous absenter pendant deux à trois jours et même plus, et avoir l'avantage d'acquérir des connaissances qui vous sont absolument nécessaires pour pousser vigoureusement aux progrès agricoles et tirer avantageusement parti de votre culture. C'est le temps ou jamais de secouer notre apathie et de se-

conder les efforts de ceux qui ne nous veulent que du bien.

Que nos produits agricoles de toutes sortes occupent une grande place sur le terrain de l'Exposition : c'est ainsi que nous rendrons de grands services à l'agriculture en la mettant en relief et en honneur ; c'est en effet l'art le plus utile, c'est la source la plus pure du bien-être et de la richesse du pays, et il importe que nous mettions ses produits de toutes sortes, en évidence afin de démontrer aux populations rurales ce qu'on peut en obtenir avec un travail intelligent et l'usage des instruments agricoles perfectionnés, tels que nous les verrons sur le terrain de l'Exposition.

Nous aurons tous à y gagner en assurant le succès de notre prochaine Exposition. Pas d'abstention de la part des cultivateurs, surtout quand on sait faire si large la part qu'ils ont droit d'occuper sur le terrain de l'Exposition en leur donnant tous les avantages d'y exposer leurs produits, et en leur procurant en même temps l'avantage de profiter des enseignements qui leur seront donnés par des hommes profondément dévoués aux progrès agricoles.

“ Québec, 20 juillet 1887.

“ A l'honorable M. Joly, président du comité permanent de l'Exposition Provinciale à Québec.

“ M. le Président,

“ Je me rends avec plaisir à votre pressante invitation et je me mets à votre disposition, en autant que mes devoirs officiels me le permettront, afin d'aider au succès de la prochaine exposition, dans le département de l'industrie laitière.

“ A votre demande, j'ai vu les exposants de centrifuges pour l'écumage du lait, et voici maintenant ce que j'ai l'honneur de suggérer à votre comité.

“ Afin de donner à l'industrie laitière l'attention que l'importance du sujet mérite, je suggère :

“ 1o. De faire deux silos de même dimension, d'après les deux systèmes en opposition, savoir l'ensilage, système Fay, à petites doses souvent répétées et à 12 59 de chaleur ; et le système Goffard, à grandes journées de chargement, sans presque d'interruption.

“ Je suis convaincu de pouvoir revendre tout cet ensilage pour au moins autant que le fourrage aura coûté rendu sur les lieux.

“ 2o. De faire entre les deux silos une étable modèle pour environ 20 à 30 têtes de bétail canadien amélioré, et d'y mettre les appareils qu'il faut pour préparer la nourriture en hiver. Ces appareils sont ma propriété et je les mets à votre disposition sans autres frais que ceux de transport.

“ 3o. D'amener ici mes canadiens jersays qui occuperont l'étable en question avec peut être quelques unes des plus belles vaches canadiennes amenées à l'exposition.

“ 4o. De faire une construction pour l'exposition des appareils d'industrie laitière en fonctionnement, et cela en rapport avec les silos et la vacherie modèle, afin que les visiteurs passent facilement de l'une à l'autre de ces constructions.

“ 5o. De faire les arrangements nécessaires avec la société d'industrie laitière pour nous assurer son con-